



# LE MANAGEMENT DU TRAVAIL À DISTANCE



Écoutez le podcast sur Story RH

## C'EST DU MANAGEMENT

La distance n'est pas une raison pour "faire plus" de management mais bien une raison de plus de bien le faire. La distance est un puissant révélateur qui doit inviter le manager à respecter les principes fondamentaux du management, à distance et en "présentiel".



## DÉLÉGATION



Manager c'est déléguer une responsabilité donc des résultats attendus et des objectifs. Cette délégation se traduit par une autonomie dans un cadre déterminé et questionne le manager sur le contrôle qui l'accompagne. Or, ce dont il s'agit est un contrôle de résultat et un contrôle constructif et bienveillant en cours de route.

## UN CONTRAT

Il faut alors formaliser clairement ce qu'on peut appeler "un contrat" qui permet aux 2 parties de connaître leurs marges de manœuvre mais aussi les limites de leurs responsabilités. Ceci suppose de partager de manière explicite des règles communes pour qu'elles soient bien comprises.



## LA CONFIANCE



Tous ces principes fondamentaux du management sont valables à distance comme en "présentiel" et ne sont possibles que si une réelle confiance mutuelle est établie. La confiance constitue le socle du management.

Retrouvez les podcasts Story RH sur votre app préférée

[Apple podcasts](#)

[Google podcasts](#)

[Spotify](#)

[Deezer](#)

[YouTube](#)

[Castbox](#)

[Podbean](#)

[Overcast](#)